



DIRECTION GENERALE  
DES SERVICES DU DEPARTEMENT  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

**ARRETE FIXANT LA LISTE DES  
CANDIDATS ADMIS AUX AUDITIONS**

**LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'OISE,**

VU la loi n° 86-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

VU la loi n° 2012-347 du 12 mars 2012 relative à l'accès à l'emploi titulaire et à l'amélioration des conditions d'emploi des agents contractuels dans la fonction publique, à la lutte contre les discriminations et portant diverses dispositions relatives à la fonction publique ;

VU le décret n°2012-1293 du 22 novembre 2012 relatif à l'accès à l'emploi de titulaire ;

VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

VU la délibération de l'Assemblée départementale en date du 16 décembre 2016 relative au programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire ;

VU l'avis favorable du comité technique en date du 24 novembre 2016 ;

VU les arrêtés portant ouverture des sélections professionnelles en date du 11 mai 2017 ;

VU l'arrêté modificatif portant ouverture des sélections professionnelles en date du 19 mai 2017,

**- ARRETE -**

**Article 1 :** Les candidats pouvant se présenter aux sélections professionnelles pour les grades ci-dessous, sont :

**ATTACHE TERRITORIAL**

- BARBOUX Dalhia
- BAUDSON Sandra
- DEBAS Sophie
- FIORI Frédérique
- GERARD Jean-Marie
- GIGAUX Emilie
- JOUAN Aurélie
- LEMOINE Olivier
- SERRA Marie-France

## REDACTEUR TERRITORIAL

- DELARUE-BEDIER Louise
- MARTINS Gaël
- PRADIER Claudine

## ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE TERRITORIAL

- VEYSSIER Danaël
- CUVILLIER Germain

## ASSISTANT DE CONSERVATION TERRITORIAL

- MEUNIER Cyril

## ASSISTANT SOCIO-EDUCATIF TERRITORIAL

- MOREAU Marine

## INGENIEUR TERRITORIAL

- BOIXEDA Bertrand
- DE BOCK Lise
- LEFEBVRE Grégory

## TECHNICIEN PRINCIPAL TERRITORIAL DE 2EME CLASSE

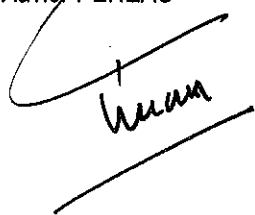
- DELMOTTE Bruno
- RENEZ Ludovic

**Article 2 :** La direction des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté, dont ampliations sont transmises à :

- Monsieur le Préfet de l'Oise
- Monsieur le Président du Centre de gestion de l'Oise
- Mesdames et Messieurs les membres du jury

Le présent acte est rendu exécutoire conformément aux dispositions du code général des collectivités territoriales (article L3131.1).

Pour ampliation :  
le Préfet,  
Directeur général des services  
Xavier PENEAU



Beauvais, le 07 juin 2017

Edouard COURTIAL  
Ancien Ministre  
Député de l'Oise  
Président du conseil départemental